

PEE 2021-22 : Guide de sélection des synthèses

• **MISE EN PERSPECTIVE DU SUJET EU EGARD AU PROGRAMME, AU CORPUS, ET A L'ACTUALITE**

Le sujet du prix de l'excellence économique en STMG 2021-2022 s'intitule « Les politiques fiscales et la lutte contre les inégalités ».

Ce sujet fait écho aux éléments suivants du programme :

- **Thème 2 : Comment la richesse se crée-t-elle et se répartit-elle ?**
 - Capacité : distinguer les revenus en fonction de leur origine ;
 - Notions : Les revenus primaires, les revenus du travail, les revenus du capital, les revenus mixtes ; L'imposition sur le revenu, les prélèvements obligatoires

- **Thème 3 : Comment les ménages décident-ils d'affecter leur revenu ?**
 - Capacités :
 - Montrer le lien entre épargne, revenu et patrimoine ;
 - Interpréter un tableau statistique des répartitions du revenu et du patrimoine.
 - Notion : Le patrimoine

- **Thème 4 : Quels modes de financement de l'activité économique ?**
 - Capacité : comprendre le rôle des banques centrales (et en particulier la Banque centrale européenne) par rapport au système bancaire.
 - Notion : Les actifs financiers
 - ➔ Ce thème est important pour distinguer les inégalités de revenus et les inégalités de patrimoine, mais également pour repérer les liens entre le patrimoine et le revenu

- **Thème 6 : Comment l'État peut-il intervenir dans l'économie ?**
 - Capacités :
 - Énumérer les différents modes de financement des dépenses publiques ;
 - Caractériser la progressivité des différents prélèvements obligatoires ;
 - Désigner les objectifs des politiques sociales et de protection sociale.

- Notions : Les inégalités socio-économiques ; La redistribution horizontale et la redistribution verticale ; Les impôts et les cotisations sociales.
- ➔ Ce thème est important pour définir les politiques fiscales pour notamment discuter de l'efficacité redistributive de la progressivité de l'impôt.

Le candidat pourra donc utiliser de nombreux éléments de cours pour construire son argumentation et se servir avec pertinence du corpus documentaire.

Le sujet est classique mais le corpus documentaire nous invite à aborder la réduction des inégalités par deux biais complémentaires de la politique fiscale :

- L'augmentation du revenu des plus pauvres
- La réduction de la richesse des plus aisés, et notamment du patrimoine.

Les quatre premiers documents invitent les candidats à réfléchir sur la notion de richesse.

Les cinq documents suivants proposent une réflexion sur les enjeux de la fiscalité des ménages les plus aisés.

Les deux documents suivants rappellent l'efficacité de notre système de protection sociale en matière de réduction des inégalités de revenu.

Enfin, le dernier document nous rappelle que la réduction des inégalités ne doit pas se limiter à une perspective fiscale.

En outre, il convient de noter que, depuis la conception du sujet, plusieurs éléments d'actualité peuvent permettre d'étayer le sujet et ainsi d'illustrer sa grande actualité :

- Les Pandora Papers, le nom donné à l'affaire de fraude fiscale mondiale d'un montant de 12 Mds d'Euros ;
- Le Cum-Ex-files, une affaire de détournement de fonds publics grâce à une fraude fiscale sur les dividendes de la part de certaines grandes banques françaises et européenne et certaines grandes fortunes françaises ;
- Le rapport publié par France Stratégie, qui est rattaché à Matignon et qui constate que les réformes sur l'ISF et le prélèvement forfaitaire unique n'ont pas eu d'effet sur l'investissement, alors qu'elles ont accru la concentration des dividendes chez les plus riches.

Un candidat en capacité de faire le lien entre l'actualité, le corpus documentaire et le cours sera ainsi valorisé.

- **DECRYPTAGE DU CORPUS DOCUMENTAIRE ET DES AXES PRINCIPAUX ASSOCIES**

I. Comment se structure la richesse ? Documents 1, 2, 3, et 4

Nous avons choisi de commencer notre corpus documentaire par expliquer ce que l'on entend par richesse en France. En effet, souvent, quand on parle de réduire les inégalités, en plus de réduire les écarts, on parle de réduire la pauvreté, mais on étudie moins les ressources pour réduire les inégalités, à savoir les revenus et le patrimoine des plus riches.

Le seuil de richesse en revenu peut être évalué comme le revenu qui est le double du revenu médian, à savoir 3470 euros par mois. Il y a en France 8% des ménages qui gagnent au moins ce revenu mensuel (**Document 1**).

Ce seuil de richesse en revenu n'est pas très élevé, et si on prend les 1% les plus riches en revenus, ils gagnent en moyenne 15 000 euros par mois (**Document 1**).

La richesse doit également s'évaluer en termes de patrimoine : Le patrimoine des 10% les mieux dotés est de 1 279 000 euros (**Document 2**).

Calculs éventuels qu'aurait pu faire un élève : Il faudrait 30 ans de revenus épargnés (sans consommer !) à une personne au seuil de richesse (3470 euros par mois) pour atteindre les 10% des patrimoines les plus élevés. Une personne qui parviendrait à épargner 2000 euros par mois devrait le faire durant 53 ans pour parvenir aux 10% de patrimoines les plus élevés ! La vraie richesse réside donc dans le patrimoine !

Plus les ménages sont riches en patrimoine plus leur patrimoine est composé d'actifs financiers : 32% du patrimoine sont des actifs financiers pour les ménages des 10% au 5% les mieux dotés et 86% pour les 0,1% des ménages les mieux dotés. (**Document 3**)

Plus les ménages sont riches, plus leurs revenus ont pour origine le capital. Cela corrobore l'idée que le patrimoine et notamment les actifs financiers permettent d'accumuler des revenus et du patrimoine. La richesse est donc auto-entretenu, en faisant fructifier son capital. (**Document 4**)

II. La fiscalité des plus riches en questions : document 5, 6, 7, 8, 9

- Taxer les plus riches pour financer la redistribution

L'argument consistant à dire que le fait que les inégalités augmentent n'est pas un problème si la pauvreté diminue est discutable car en réduisant les inégalités, la pauvreté aurait diminué davantage. En effet ce ne sont pas les inégalités qui sont le moteur de la croissance et donc de la réduction de la pauvreté mais le financement d'infrastructures publiques de santé, d'éducation qui le permettent. Et pour cela, il convient de collecter l'impôt. **(Document 5)**

La mondialisation permet de se soustraire à l'impôt en faisant de l'optimisation, voire de la fraude fiscale. Or les plus riches sont les plus propices à réaliser de l'optimisation et de la fraude fiscale. Ainsi, les taxer davantage peut faire augmenter ce phénomène. Il convient donc de mettre en œuvre une fiscalité plus homogène au niveau mondial, ou au moins dans l'UE **(Document 5)**.

Si les candidats ont suivi l'actualité, les Pandora paper's et Cum-Ex-Files sont symptomatiques de la fraude massive organisée, notamment par les grandes banques internationales et les propriétaires d'actifs financiers.

De plus, le document 5 rappelle que 80% du patrimoine dans les paradis fiscaux appartiennent au 0,1% les plus riches.

Pour faire face à cette accumulation massive de patrimoine, on peut évidemment le taxer durant la vie, mais une solution envisageable est également de le taxer à la transmission et donc au moment de l'héritage. C'est ce que préconise le rapport Tirole-Blanchard. Cette taxation serait importante pour financer une redistribution et l'égalité des chances, notamment en finançant la formation des plus modestes. **(Document 6)**

- Réduire la fiscalité pour réduire les inégalités ?

Taxer les plus riches peut avoir un effet contre-productif selon Gael Campan. En effet, cela les ferait fuir et diminuerait les rentrées fiscales. De plus, l'impôt serait une désincitation à investir qui conduirait à affaiblir la croissance économique. Avec la globalisation financière, de moins en moins de pays imposent les individus sur leur richesse. **(Document 8)**

Cette idée s'appuie sur le raisonnement théorique de la courbe de Laffer, c'est-à-dire le fait que trop d'impôt tue l'impôt. De fait, lorsque les taux d'imposition seraient trop élevés, alors la fraude fiscale et la désincitation à investir provoqueraient une chute des recettes fiscales. De ce fait, une fiscalité trop élevée sur les plus riches entraîneraient des conséquences négatives sur l'ensemble de l'économie, et donc également sur les plus pauvres. **(Document 8 et 9)**

Ainsi on pourrait préconiser une baisse des impôts pour les plus riches, et cela permettrait d'augmenter l'investissement et par conséquent la croissance économique. Ainsi les recettes fiscales augmenteraient et par « ruissellement » les plus pauvres deviendraient également plus riches et les inégalités diminueraient. **(Document 8 et 9)**.

Cet argumentaire est globalement invalidé par les faits car jamais une baisse d'impôts n'a entraîné une hausse des recettes fiscales **(Document 9)**. De plus, l'expérience française de la suppression de l'ISF, remplacé par l'IFI montre que cela ne permet en rien une amélioration de la croissance et de l'investissement. Au contraire, à cause de cela, le financement des PME et les dons aux associations ont diminué, l'État a perdu des recettes fiscales, et des moyens

pour lutter contre les inégalités et les détenteurs de patrimoine les plus riches ont vu leur fortune augmenter fortement (**Document 7**). Sans surprise, c'est la fortune des plus riches parmi les plus riches qui a le plus augmenté, car leur patrimoine est majoritairement constitué d'actifs financiers.

Ce type de politique a fait dire à Joe Biden : « Mes chers compatriotes américains, le ruissellement – la théorie économique du ruissellement –, ça n'a jamais marché. Il est temps de faire croître l'économie à partir du bas et du milieu »

A nouveau, pour les candidats qui suivraient l'actualité, le rapport de France Stratégie d'octobre 2021 a corroboré le fait que la suppression de l'ISF a eu pour effet principal une augmentation des inégalités et n'a eu, pour l'instant, aucun effet véritablement probant sur l'investissement et la croissance.

III. Le système de protection sociale en France permet une réduction des inégalités sur le revenu : document 10 et 11

Le système de protection sociale en France est au cœur de la justice sociale de notre pays. Il est basé sur les modèles bismarckien et beveridgien, et permet de réduire les inégalités en prenant en charge les risques sociaux. (**Document 10**)

Grâce à la redistribution, le niveau de vie des 10% ayant les plus faibles revenus passe de 3260 euros à 10 200 euros soit une augmentation de 212,9%. Le niveau de vie des 10% ayant les plus hauts revenus passe lui de 79 660 euros à 59 440, soit une diminution de 25,4%. Ainsi le rapport interdécile passe d'environ 24 à 6. (**Document 11**)

Il serait ainsi intéressant que le candidat fasse le constat que notre système de lutte contre les inégalités est très efficace pour réduire l'écart entre les 10% plus riches et 10% plus pauvres en termes de revenu. Et il pourrait, dès lors, en conclure que le gouffre des inégalités se situe davantage entre les 1% voire les 0,1%, notamment au niveau du patrimoine.

IV. Une politique fiscale qui doit être et renforcée et soutenue par une politique monétaire active et un accompagnement actif de la croissance : document 12

La politique monétaire peut augmenter les inégalités de patrimoine via l'inflation mais diminuer les inégalités de revenu via des politiques de relance qui stimulent l'investissement, l'emploi et donc le revenu.

Enfin, il est important de noter que pour réduire les inégalités, les politiques budgétaires, mais surtout les politiques structurelles d'éducation, sont fondamentales et probablement très appropriées pour réduire les inégalités à long terme.

• PROPOSITION DE PROBLEMATIQUES / PLANS

Il s'agit ici d'accepter toute proposition de questionnement et de problématique pertinente pour traiter ce sujet fondamental de l'action publique face à la montée des inégalités.

Remarque générale : Même si le corpus documentaire propose volontairement un éclairage multiple, la question de la légitimité ou même de la nécessité d'une réduction des inégalités, qui peut, par ailleurs, faire l'objet de débats politico-économiques parfois vifs, n'est pas ici au cœur du sujet. Toutefois, il ne faudra pas hésiter à valoriser un candidat qui aborderait avec le recul et l'objectivité nécessaires cette question également centrale.

Nous rappelons que l'exercice attendu n'est pas une « note de synthèse » mais une argumentation personnelle du candidat à l'appui des documents.

• Proposition A : Comment l'État peut-il réduire les inégalités ?

- I) Taxer les ménages les plus riches
 - a. Des impôts sur le revenu, le patrimoine et les successions
 - b. Taxer en évitant les effets désincitatifs, la fraude et l'évasion fiscale
- II) Soutenir les ménages les plus pauvres
 - a. La protection sociale permet d'augmenter le revenu des ménages les plus pauvres
 - b. Les politiques non fiscales pour réduire les inégalités

• Proposition B : Comment la fiscalité sur les ménages les plus riches peut-elle permettre de réduire les inégalités ?

- I) Qu'est-ce que la richesse ?
- II) Comment taxer les ménages les plus riches ?
- III) Comment utiliser les ressources financières taxées pour réduire les inégalités ?

• Proposition C : La politique fiscale suffit-elle à réduire les inégalités ?

- I) L'efficacité de la redistribution en France
- II) Revoir la fiscalité et envisager d'autres politiques pour réduire les inégalités